

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : ZINCAREV BLOK 107
 Groupe de produits : Préparation

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle
 Spec. d'usage industriel/professionnel : utilisation Nonn dispersive
 Utilisation de la substance/mélange : Inhibiteur TOTAL Nonn moussant pour bain de dézingages à base d'acide chlorhydrique.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Vera Chimie Développements
 rue du Broteau
 69540 Irigny - France
 T +33478905252 - F +33478903320
vcd@vcd-floridienne.com - www.vcd-floridienne.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +33(0)1 45 42 59 59

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245
CANADA FR	Centre anti-poison du Québec (CAPQ)	1270 Chemin Ste-Foy, Pavillon Jeffrey Hale, 4ème étage, Québec, QC G1S 2M4 QC G1S 2M4 Québec	1-800-463-5060 911
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
GREECE	Poisons Information Centre Children's Hospital "Aglaia. Kyriakou"	11527 Athens	+30 10 779 3777
SWITZERLAND	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	+41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1 H317

Texte complet des phrases H: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
 Mentions de danger (CLP) : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les aérosols
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
 P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

ZINCAREV BLOK 107

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Méthénamine (Constituant principal)	(n° CAS) 100-97-0 (Numéro CE) 202-905-8 (Numéro index) 612-101-00-2	25 - 50	F; R11 R43

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Méthénamine (Constituant principal)	(n° CAS) 100-97-0 (Numéro CE) 202-905-8 (Numéro index) 612-101-00-2	25 - 50	Flam. Sol. 2, H228 Skin Sens. 1, H317

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Maintenir la victime calme, lui éviter tout effort physique.
Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais.
Premiers soins après contact avec la peau	: Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer puis laver la peau abondamment à l'eau et au savon. Ne pas utiliser de produits neutralisants.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste. Ne pas utiliser de produits neutralisants.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche abondamment à l'eau. Immédiatement après l'ingestion: faire boire beaucoup d'eau. Ingestion à fortes doses: hospitalisation immédiate.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement de la peau. Eruption/dermatite.
Symptômes/lésions après inhalation	: Toux. Nez coulant. Irritation des voix respiratoires. Irritation des muqueuses nasales.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Irritant pour les yeux. Rougeur conjonctivale.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Nonn combustible.
Agents d'extinction non appropriés	: Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Dégagement de : HCN. Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique).
-------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Délimiter la zone de danger. Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Nettoyer les vêtements contaminés. Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent. Nuages de poussières: fermer portes et fenêtres aux alentours.
-------------------	--

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Gants.
--------------------------	----------

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Porter des gants de protection/des vêtements de protection. Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
--------------------------	--

ZINCAREV BLOK 107

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Endiguer le liquide répandu.
Procédés de nettoyage : Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable/terre.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. formation d'aérosol ou de nébulosité.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : à température ambiante. Stocker dans un récipient fermé.
Produits incompatibles : Agents oxydants. acides.
Chaleur et sources d'ignition : Eloigner toute source d'ignition.
Lieu de stockage : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Gants. Lunettes bien ajustables.



Protection des mains : Utilisez des gants en caoutchouc.
Protection oculaire : Lunettes bien ajustables.
Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues.
Protection des voies respiratoires : Assurer une ventilation suffisante et une aspiration ponctuelle aux endroits critiques. A une concentration de gaz/vapeurs élevée: masque à gaz.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Couleur : incolore.
Odeur : inodore. (produit pur).
Seuil olfactif : 8,5 - 9,5 mg/m³
pH : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible
Masse volumique : 1,06 g/cm³

ZINCAREV BLOK 107

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Solubilité	: complètement miscible.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment avec (certains) acides.

10.4. Conditions à éviter

températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Méthenamine (100-97-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
----------------	--------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Méthenamine (100-97-0)

CL50 poisson 1	(96h) 49800 mg/l Pimephales promelas (Tête de boule)
CL50 autres organismes aquatiques 1	(48h) 36000 mg/l Daphnia magna
CE50 Daphnia 1	(48h) 36000 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	(96h) 10000 mg/l Scenedesmus quadricauda
CL50 poissons 2	(96h) 49000 mg/l Cyprinodon Variegatus
CE50 Daphnia 2	(96h) 92500 mg/l Crustacea
CE50 autres organismes aquatiques 2	(336h) 3 g/l Selenastrum capricornutum
Seuil toxique autres organismes aquatiques 1	(48h) 1000 mg/l daphnia magna (puce d'eau géante).
Seuil toxique autres organismes aquatiques 2	(2h) 100 mg/l Bactéries
Seuil toxique algues 1	(336h) 1500 mg/l Selenastrum capricornutum

12.2. Persistance et dégradabilité

ZINCAREV BLOK 107

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Méthanamine (100-97-0)	
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,026 g O ² /g matière
ThOD	1,37 g O ² /g matière (NH ₃)
DBO (% de DThO)	1,897 % ThOD

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Méthanamine (100-97-0)	
Log Pow	-4,15 - -2,13

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
- Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Eviter une introduction dans l'environnement. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.
- Indications complémentaires : Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : -

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

- Dangereux pour l'environnement : Non
- Polluant marin : Non
- Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.4. Transport par voie fluviale

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

ZINCAREV BLOK 107

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Seveso Information :

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Autres informations : Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Lire l'étiquette avant utilisation.

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Flam. Sol. 2	Matières solides inflammables, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H228	Matière solide inflammable
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
R11	Facilement inflammable
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
F	Facilement inflammable

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit